



**Ecologie  
sans frontière**



## Communiqué de presse

*Paris, le 6 avril 2012*

**Le droit à l'eau et à l'assainissement est en danger et nous devons réagir rapidement avant qu'il ne soit trop tard. L'échéance de Rio + 20, ne doit en aucun cas marquer de recul, en particulier sur ce droit fondamental.**

Dans le cadre des négociations internationales qui préparent le **texte de base** de la conférence **Rio+20** sur le développement durable, nos associations ont constaté avec effroi une **nouvelle rédaction du paragraphe 67**. Ce paragraphe était essentiel à nos yeux.

Les notions de **droit à l'eau, à l'assainissement et à la souveraineté alimentaire**, présents dans la première mouture du texte, **ont tout simplement disparu**. Cette situation, si elle se confirme, est une **régression sans précédent des droits de l'homme qui met à risque la subsistance de plus d'un milliard de personnes**.

**André Abreu**, qui représentait **France Libertés** aux négociations préparatoires des 23 et 24 mars à New York, précise que « *les organisations réunies au Forum Social de Porto Alegre dans le groupe thématique sur l'eau pour Rio+20, ne pouvaient pas imaginer un tel démantèlement du texte original qui citait plus de trois fois le droit à l'eau.* »

A l'origine de ces régressions se trouvent l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, mais aussi désormais l'Europe. L'Union Européenne, affaiblie notamment par l'échec du processus politique au Forum Mondial de l'Eau à Marseille et une diplomatie française désormais privée de ministre de l'Environnement et du Développement Durable, suit désormais sur l'eau une position privilégiant le marché à la régulation. La France est inaudible sur l'eau, sans représentation ministérielle et suite à l'échec du processus politique du Forum Mondial de l'Eau, et l'Europe ne porte pas encore ce sujet au niveau d'implication politique qui devrait être le sien.

Comme l'indique **Franck Laval**, président d'**Ecologie sans Frontière**, « *l'eau est la seule ressource non substituable nécessaire à la vie. Le texte actuellement proposé consacre le triomphe du chacun pour soi, et nie les enjeux de subsistance et d'utilisation raisonnée de la ressource.* ».

Nous devons désormais **agir rapidement, en prévision du round de négociations internationales décisif des 23 et 24 avril**, pour réintégrer dans le texte de base la mention **explicite de l'affirmation du droit à l'eau, à l'assainissement et à la souveraineté alimentaire.**

**Emmanuel Poilane**, Directeur de **France Libertés** rappelle : *« si nous laissons passer l'échéance de Rio avec un recul sur le droit à l'eau alors c'est tout le travail des 5 dernières années qui sera réduit à néant. Si par contre, nous réussissons à faire avancer le droit à l'eau alors c'est la possibilité d'imaginer des avancées politiques internationales pour les biens communs ».*

C'est pourquoi nous déployons des **actions concertées** dans deux directions complémentaires :

- Appeler tous les organes de la **représentation nationale** (Ministériel, Assemblée nationale, Sénat) à prendre immédiatement des **positions publiques fermes et sans ambiguïté** réaffirmant la **volonté française de voir aboutir dans la déclaration Rio+20 le droit à l'eau, à l'assainissement et à la souveraineté alimentaire,**
- **Faire entendre la voix de la société civile** qui réclame la reconnaissance de ces droits, et ce de la manière la plus large possible, notamment en y associant les entreprises citoyennes qui souhaitent voir ces droits reconnus plus rapidement, et de manière ambitieuse.

**George Gendelman**, associé fondateur des **Ateliers de la Terre**, précise que *« plus que jamais, le temps d'une co-construction est venu : sur les territoires, nous identifions très régulièrement, et dans de nombreuses parties du monde, des initiatives ambitieuses servant le développement humain et d'environnement, avec des modèles sociaux et économiques qui forcent le respect. Il est temps que ces acteurs puissent accéder à la représentation internationale, et faire entendre une voie de paix et de raison ».*

*Le droit à l'eau, à l'assainissement et à la souveraineté alimentaire est nécessaire à notre survie. Sa mise en œuvre effective doit être notre engagement commun, en commençant par les plus fragiles. C'est un enjeu essentiel de solidarité, de prévention des conflits, de maintien de la paix.*

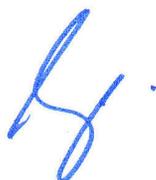
**Nicolas Imbert**, directeur de **Green Cross France et Territoires**, indique qu' *« une bonne gouvernance de l'eau et de l'assainissement sera menée à bien uniquement par une approche fondée sur les droits humains, et par des investissements adaptés, avec une implication informée et concrète de la société civile. Ne saisons pas la reconnaissance par les Nations Unies en 2010 du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. Au contraire, partageons nos expériences pour mettre en œuvre conjointement et soutenir ces droits, de manière concrète. C'est la meilleure manière de servir conjointement économie verte et développement humain, et d'initier à Rio+20 un travail concret de co-construction entre gouvernements et autorités, société civile et entreprises. »*

**Le processus Rio+20 ne sera ni acceptable ni accepté par la société civile si il ne consigne pas expressément ces droits dans sa déclaration. Et ceci suppose une voix forte et réaffirmée de la France et de l'Europe, ce qui n'était pas le cas fin mars.**

A Rio+20 et dans les mois suivants, nous nous assurerons de la **mise en œuvre effective de ces droits**. Un **calendrier raisonnable et contraignant** (18 mois maximum), des **engagements transparents, factuels et vérifiés**, seront les garants d'un progrès de long terme. Nous y veillerons.

**Il y a urgence.**

**Ateliers de la  
Terre**



*George Gendelman,  
Associé fondateur*

**Ecologie sans  
frontière**



*Franck Laval,  
Président*

**France Libertés,  
Fondation Danielle  
Mitterrand**



*Emmanuel Poilane,  
Directeur*

**Green Cross France  
et Territoires**



*Nicolas Imbert,  
Directeur*

Contact :

- George Gendelman, Associé fondateur des Ateliers de la Terre, [gig@planetworkshops.org](mailto:gig@planetworkshops.org) - +33 6 86 16 60 13 – [www.planetworkshops.org](http://www.planetworkshops.org)
- Franck Laval, Président, Écologie sans frontière, [ecologiesansfrontiere@wanadoo.fr](mailto:ecologiesansfrontiere@wanadoo.fr) - +33 1 43 27 79 08 - [www.ecologiesansfrontiere.org](http://www.ecologiesansfrontiere.org)
- Emmanuel Poilane, Directeur de France Libertés Fondation Danielle Mitterrand [emmanuel.poilane@france-libertes.fr](mailto:emmanuel.poilane@france-libertes.fr) - +33 6 88 42 10 58 – [www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr)
- Nicolas Imbert – Directeur exécutif Green Cross France et Territoires [imbart@gcft.fr](mailto:imbart@gcft.fr) - +33 6 11 46 37 87 – <http://gcft.fr>

## **Ateliers de la Terre**

Les Ateliers de la Terre constituent un cercle de réflexion indépendant voué à l'analyse des défis émergents en matière de développement durable. Notre vocation est d'animer la vie des idées, d'encourager l'innovation intellectuelle et de produire de l'expertise pour alimenter la vision de long terme des décideurs.

Résolument tournés vers l'action, les Ateliers de la Terre se focalisent également sur la valorisation des expériences de terrain réussies et diffusent les bonnes pratiques pour accompagner le changement de comportement des acteurs.

Pour en savoir plus : [www.planetworkshops.org](http://www.planetworkshops.org)

## **Ecologie sans frontière**

Écologie sans frontière est une ONG totalement indépendante des industriels, des pouvoirs publics et des mouvements politiques de tous bords. Elle réunit des citoyens convaincus que les dommages causés par l'homme à l'environnement et à la santé seront bientôt irréversibles.

À l'opposé des méthodes traditionnelles de combat pour la défense de la planète, Écologie sans Frontière a choisi d'utiliser systématiquement l'arme juridique. Elle est pour cela assistée d'un collectif d'avocats soucieux de défendre notre planète.

Pour en savoir plus : [www.ecologiesansfrontiere.org](http://www.ecologiesansfrontiere.org)

## **France Libertés Fondation Danielle Mitterrand**

Créée en 1986 par Danielle Mitterrand, la Fondation France Libertés est reconnue d'utilité publique, et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

L'objectif de France Libertés est de construire un monde plus juste et plus solidaire dans lequel chacun puisse exercer sa liberté dans le respect de l'autre. Pour remplir cet objectif, France Libertés a pour mission de défendre les droits de l'homme, et notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous.

France Libertés agit en soutenant des projets d'associations ou des groupes de citoyens qui favorisent des pratiques démocratiques répondant aux vœux de la population, aux critères de parité, de justice et de respect des droits humains.

Pour en savoir plus : [www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr)

## **Green Cross France et Territoires**

Green Cross, est une organisation non gouvernementale internationale. Fondée par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, elle concentre son action sur le lien entre pauvreté, sécurité et environnement.

Green Cross France et Territoires est le représentant français de Green Cross International. Elle vise à préserver un milieu sain pour un avenir serein, en s'intéressant particulièrement aux thématiques liant eau, alimentation et énergie dans une approche incarnée sur les territoires. Green Cross France et Territoires est un partenaire agréé du « 1% pour la Planète ».

Pour en savoir plus : <http://gcft.fr> et <http://bit.ly/GCFTRio20>